

Bénoni roula par-dessus le corps de Cléophas qui n'avait pas encore lâché sa poigne, en lui criant:

— Ah! c'est comme ça! Tu ne veux pas de *fair play*.

— J'aurai ta vie, misérable, répondit Bénoni.

Ce dernier lâcha les cheveux de son adversaire et, d'un mouvement rapide comme la pensée, il sortit de sa poche un couteau qu'il plongea dans la gorge de son adversaire. Le sang jaillit avec abondance. Cléophas faiblit, poussa quelques râles horribles et tomba inanimé sur la neige au milieu d'une mare de sang.

Bénoni se releva, essuya son couteau dans la neige et contempla sa victime avec des regards féroces.

Cléophas ne bougeait plus. Bénoni s'agenouilla près du corps et mit la main sur la région du cœur.

Ce cœur avait cessé de battre. Bénoni resta immobile pendant quelques instants et réalisa tout ce que sa position avait de terrible.

Il venait de commettre un meurtre et la justice allait étendre vers lui son bras vengeur.

Un nuage sombre passa devant ses yeux. Il entrevoyait déjà la potence.

Avant de sortir de la cour, il fouilla les poches de sa victime.

Il trouva dans son portefeuille une dizaine de piastres en billets de banques et une lettre cachetée à l'adresse d'Ursule.

La mère Sansfaçon qui était sourde comme un pot n'avait pas entendu le bruit de la bagarre.

Il s'agissait de faire disparaître au plus tôt la preuve de son crime.

Il releva le cadavre de Cléophas et le jeta au fond d'une vieille carriole. Il couvrit le corps avec un peu de paille et jeta de la neige par-dessus.

Mais il restait toujours la mare de sang dans la rue. Il fallait la faire disparaître.

Il prit une pelle dans l'écurie, onleva toute la neige maculée et la jeta sur le tas de fumier en ayant soin de la couvrir avec une nouvelle couche de neige.

Le père Sansfaçon ne se souvenait plus de la vieille carriole et plusieurs jours pouvaient s'écouler sans que la police fut mise en éveil par la nouvelle de l'assassinat.

Bénoni pour se remettre de l'émotion nerveuse que lui avait causée son crime, sentit le besoin de se remonter le système avec quelque chose de chaud.

Il se rendit dans la taverne la plus proche et prit une gobe de forgeron.

En ouvrant le portefeuille de Cléophas pour payer sa consommation, il vit de nouveau la lettre à l'adresse d'Ursule.

Il déchira l'enveloppe et se mit à lire la missive qui était rédigée comme suit:

« Mon Ursule bien-aimée.

Tu m'as fait manger de l'avoine pendant longtemps. Si tu sa-

vais dans ma pauvre mansarde combien de temps j'ai pleuré ton absence. Ah par pitié ne me fais plus souffrir! Je me sens triste comme le petit mousse noir sur le mât d'une corvette. Que je serais heureux des baisers d'une femme, que je serais heureux si je pouvais mourir! Si tu savais combien je t'aime, bien sûr toi-même tu m'aimerais. Dieu m'a conduit vers vous petite fleur des bois, toujours toujours cachée. Reviens à moi, toi que j'adore. J'ai de l'argent en masse. C'est l'amour qui dore de reflets joyeux le cœur tiède encore. Ah viens, c'est la bonne chère, ma chère, qui fait le bonheur. Je t'attends ma bien-aimée ce soir à neuf heures. Nous fuirons ensemble. Nous irons en Amérique jouir d'un bonheur sans mélange.

Ton amant pour la vie,
CLEOPHAS. »

Après la lecture de cette lettre Bénoni réfléchit quelques minutes. (La suite au prochain numéro.)

Le syndicat qui se propose de construire le chemin de fer du Pacifique vient d'insérer une clause nouvelle dans son contrat. Pendant toute la durée des travaux, afin de prémunir les employés contre les intempéries du climat dans la ligne du Nord Ouest, il faudra servir du vieux rum de la Jamaïque aux ouvriers. Ce rum ne pourra être acheté que chez Jos. B. Giguère, No. 442 rue St. Joseph. Cette liqueur est garantie pure et se vend à un prix modéré.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 18 DECEMBRE 1880.

VOL EXTRAORDINAIRE.

Une rumeur causant une profonde sensation s'est répandue mercredi dernier dans les rues de Montréal. Un vol venait d'être perpétré au préjudice du Shérif de Montréal dans les circonstances les plus mystérieuses.

Un mot d'esprit avait été dérobé à l'honorable M. Chauveau pendant le dîner de M. de Thors.

Le chef de police Paradis a été mandé immédiatement auprès du shérif qui lui a relaté les circonstances du vol sans toutes fois laisser planer ses soupçons sur qui que ce soit.

Toute la gent policière fut mise sur pieds et commença les perquisitions les plus actives.

Les détectives arrêteront sous soupçon les principaux journalistes de Montréal et les faiseurs de calembours les plus en renom.

Chacun des prévenus fut introduit séparément dans le cabinet privé du chef de police et soumis à un interrogatoire des plus minutieux.

Un de nos reporters, qui était présent, prit les notes sur cette enquête préliminaire. Voici les détails les plus intéressants que nous avons trouvés dans son carnet.

M. H. Beaugrand a dit que quelques fois il lui arrivait de faire des calembours pour son

propre compte, qu'il glissait dans les chroniques de Cyprien.

Il ne portait, aucun calembour ce jour-là.

La police le fouilla et ne trouva pas le plus petit jou de mots sur sa personne.

M. Houde du *Nouveau Monde* se présenta ensuite devant le chef de police. Il dit qu'il était le propriétaire d'un journal sérieux. Sa rédaction était apprivoisée et ne se lançait jamais dans le calembour. On avait fait des perquisitions dans le bureau et le mot volé n'avait pas été trouvé.

M. J. Tassé, le directeur de la *Minerve* parut blessé par les soupçons odieux qui pesaient sur lui. Personnellement il ne cultivait pas le calembour, mais deux de ses rédacteurs étaient sujets à caution. C'était MM. Provencher et Gélinas qui ne perdent jamais l'occasion d'insérer des paillettes dans leurs conversations. Il avait fait un examen minutieux de leur bureau et il y avait trouvé plusieurs calembours horribles. Il leur défendait les sous peines les plus sévères de publier leurs jeux de mots dans la *Minerve*. M. Tassé produisit une centaine de calembours confectionnés par ses rédacteurs, mais le corps du délit n'y était pas.

Le chef interrogea subséquemment MM. Alphonse Christin et Ernest Tremblay, mais il ne trouva pas dans leur répertoire le mot volé au shérif.

M. Paradis en fouillant M. Christin le trouva nanti d'une centaine de jeux de mots inédits qu'il considérait comme très dangereux pour la paix publique. Les mots furent confisqués et leur propriétaire malheureux condamné à garder la paix pendant six mois.

La justice après un enquête de deux jours finit par mettre la main sur le coupable. C'était M. L. O. David. Il ne put expliquer à la satisfaction de la police comment il était venu en possession du mot de l'hon. M. Chauveau, mot qu'il avait publié dans la *Tribune* du 11 décembre 1880. Voici maintenant le paragraphe de la *Tribune* contenant le calembour de M. Chauveau.

L'hon. M. Marchand n'avait pas le temps de placer ses calembours, ils étaient dévorés avant d'être complètement écos. Le meilleur de la soirée a été celui fait par M. Chauveau. M. Chapleau avait dit en parlant de M. Workman, marchand de fer, que c'était un homme de fer, et se tournant du côté de Marchand, il fit son éloge, énuméra toutes ses qualités. M. Chauveau l'interrompant, dit: "ajoutez que si ce n'est pas un homme de fer comme M. Workman, c'est certainement un homme de steal (style).

Le chef de police en lisant la dernière ligne, tomba en syncope et le Dr. Picault fut appelé en toute hâte.

M. L. O. David est entré dans la voie des aveux et l'on ne sait pas encore aujourd'hui comment la justice traitera un cas aussi insolite.

PARLEMENT FEDERAL.

CHAMBRE des COMMUNES

16 décembre, 1880.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Sir John A. Macdonald, secondé par l'hon. M. Anglin, propose qu'on ajoute aux comités permanents un comité composé de tous les habitués de la buvette, le nouveau comité devant être appelé "committee of the holes" (comité des trous.)

M. Domville en sera le président, M. Plumb le vice-président.

On reprend les débats ajournés sur la question du Pacifique.

M. Lantry dit que l'on devra donner au syndicat plus de beurre que de pain, si l'on veut que leur entreprise soit menée à bon fin.

L'hon. M. Blake, demande au gouvernement combien le ministre des chemins de fer a empêché de piastres pour avoir accordé le contrat du Pacifique au syndicat.

L'hon. M. Tupper dit qu'il touche à la fin de sa carrière politique et qu'il lui importe de mettre autant de beurre que possible dans ses épinards. Il ne connaît pas le montant au juste, mais le public le connaîtra après sa retraite de la vie publique.

L'hon. Mackenzie aimerait à voir ajourner la chambre pendant deux ou trois semaines afin que les députés consultent leurs commettants sur l'opportunité de donner à un syndicat le contrat pour l'achèvement du Pacifique.

Sir John. Pense pas bidoux! Les canayons n'avalent pas cette pilule aussi facilement, et on aurait autant acquiescé d'avoir des élections générales qui coûteraient bien cher. Je trouve qu'il est plus commode d'acheter les membres.

Après un éloquent discours de M. Montplaisir le débat est ajourné.

M. Aldéric Ouimet demande si c'est l'intention du gouvernement de faire résigner prochainement l'hon. M. Mousseau.

L'hon. M. Mousseau dit qu'il donnera sa démission que lorsqu'il y aura une vacance sur le banc judiciaire.

L'hon. M. Blake, comme chef de l'opposition désirerait savoir si le gouvernement compte rester au pouvoir pendant bien longtemps.

L'hon. M. Langevin. S'il n'éclate aucun scandale dans l'affaire du Pacifique l'administration croit qu'elle gardera le pouvoir pendant encore une dizaine d'années.

M. Gigot voudrait connaître la raison pour laquelle M. Chapleau n'est pas monté à Ottawa pour remplacer l'hon. M. Masson.

L'hon. M. Langevin. Quelle sottise question! Parbleu! c'est parce que Sénécal ne voulait pas.

Après avoir discuté quelques affaires de routine la chambre s'ajourne.

CORRESPONDANCES.

On nous écrit du comté de Dorset:

Le *Vrai Canard* fait récemment